



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 5 mai 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 04

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2026-108

CRÉATION DE POSTES AU SEIN
DES SERVICES COMMUNAUX
MISE À JOUR DU TABLEAU DES
EFFECTIFS

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 27 avril 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 6 mai 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi cinq mai à seize heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Olivier HOARAU, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau maire, M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, Mme Romina Woadally, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurelie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe par Guy Pernic (à partir de l'affaire n° 2026-076), Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Alain Iafar par Mme Sophie Tsiavia, Mme Isabelle Erudel par M. Franck Jacques-Antoine (à partir de l'affaire n° 2026-076), Mme Nancy Tatel par Mme Véronique Bassonville, Mme Emmanuelle Thomas par M. Jean-Patrick Boitard.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe et Mme Isabelle Erudel à 17h43 (affaire n° 2026-076).

Absents : M. Jean-Yves Langenier et Mme Barbara Saminadin.

.....
.....

Affaire n° 2026-108

**CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX
MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Après avoir délibéré et à la majorité (2 contre : M. Jean-Patrick Boitard et Mme Emmanuelle Thomas)

DÉCIDE

Article 1 : d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe I ;

Article 2 : de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

Article 3 : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

Article 4 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU

CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville du Port.

Le Maire expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe I.

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois, précisés pour chacun des postes créés. La quotité de temps de travail (temps complet ou non complet), les fonctions, la catégorie hiérarchique et le(s) grade(s) correspondants sont définis au tableau annexé.

Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, chacun de ces emplois pourra être occupé par un agent contractuel pour le motif défini au tableau, lequel indique également la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent contractuel

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.


Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe I ;
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
- d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.



Réf	Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Structure d'affectation	Statut	
18	5	2026	1	Permanent	Economiste de flux	Technique	Ingenieur - Ingenieur ppal - Technicien Technicien ppal 2e et 1e class	Temps complet - 35h	Assurer la mise en œuvre de la politique de maîtrise des fluides et des énergies (notamment la rationalisation des consommations d'eau et électricité).	Direction des infrastructures - DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat A/B</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>	
19	20	5	2026	2	Permanent	Maçon polyvalent	Technique	Adjoint technique - Adjoint techn ppal de 2e ou 1e cl.	Temps complet - 35h	En charge de la réalisation des travaux de maçonnerie liés à la construction ou à la réfection du réseau routier et des éléments de voirie.	Direction des infrastructures - DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>
21	22	5	2026	2	Permanent	Mancœuvre / agent technique de voirie	Technique	Adjoint technique - Adjoint techn ppal de 2e ou 1e cl.	Temps complet - 35h	Assurer les travaux de réfection voirie - Signalisation verticale et horizontale - Réfection voirie (nids de poule, bordures, trottoirs, maçonnerie sur regard) et Interventions sur mobiliers urbains	Direction des infrastructures - DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>
23	5	2026	1	Permanent	Encadrant Pépinière / Verger	Technique	Adjoint technique - Adj technique ppal 1 et 2e Class - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise ppal	Temps complet - 35h	Assurer la mise en œuvre du plan de production et l'entretien des plantes - Assurer le suivi du stock de matériaux et de matériels et leur entretien - Assurer les livraisons et l'entretien des plantes ornementales -	Service espaces verts / 3D - Direction de l'environnement - DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>	
24	5	2026	1	Permanent	Agent polyvalent de pépinière	Technique	Adjoint technique - Adj technique ppal 1 et 2e Class	Temps complet - 35h	Produire des plantes horticoles - Assurer l'entretien de la pépinière et du verger - Assurer l'entretien et les livraisons des plantes d'ornement - Assurer l'encadrement des agents (pointage, congé). Assurer la veille environnement	Direction de l'environnement - DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>	
25	5	2026	1	Permanent	Technicien éclairage public et réseaux secs	Technique	Technicien	Technicien - Tech ppal 1 et 2e cl -	Temps complet - 35h	Participer à la gestion des parcs d'éclairage public & feux de signalisation tricolores, aux études opérationnelles - En charge du suivi des travaux.	Direction des Infrastructures - Service Voirie et Réseaux Divers DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat B</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>
26	5	2026	1	Permanent	Elagueur - Grimpeur	Technique	Adjoint technique - Adjoint techn ppal de 2e ou 1e cl.	Temps complet - 35h	En charge de la réalisation des opérations de techniques de taille en hauteur, d'abattage ou de soins des arbres en espaces verts	Service régie des espaces publics - Direction de l'environnement - DGST	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>	
27	5	2026	1	Permanent	Agent polyvalent de magasin, logistique et transport	Technique	Adjoint technique	Adj technique - Adj technique ppal 1 et 2e Class	Temps complet - 35h	Participer aux activités de préparation, de distribution des marchandises et d'entretien des locaux et matériels du matériel de la cuisine centrale et aux livraisons de repas aux écoles.	Direction de la vie éducative DVE	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>
28	5	2026	1	Permanent	Chauffeur livreur	Technique	Adjoint technique - Adj tech ppal 1 et 2e cl -	Temps complet - 35h	Contrôler et réceptionner des marchandises - Assurer la livraison des repas et le relevé des fiches de livraison. Veiller à l'état et à la conformité de la température du véhicule de livraison et à sa propreté. Assurer le nettoyage des matériels et des locaux	Restauration scolaire DVE	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>	
29	5	2026	1	Permanent	Agent d'entretien des cimetières	Technique	Adjoint technique	Adjoint technique - Adj tech ppal 1 et 2e cl -	Temps complet - 35h	Assurer l'entretien des cimetières : sanitaires, gestion des poubelles, nettoyage des allées et des espaces inter tombes - Assurer les travaux e peinture...	Direction de la vie civile et citoyenne - DGAAGJ	<p><u>Fondement</u> : L332-8, 2° CGFP</p> <p><u>Motif</u> : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire</p> <p><u>Nature des fonctions</u> : définie précédemment</p> <p><u>Niveau de recrutement</u> : Cat C</p> <p><u>Niveau de rémunération</u> : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement</p>

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
 Reçu en préfecture le 19/05/2026
 Publié le 19/05/2026
 ID : 974-219740073-20260505-DL_2026_108-DE



Réf			Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Structure d'affectation
30	5	2026	1	Permanent	Responsable du service ERP (Etablissements recevant du public)	Technique	Adjoint technique	C	Adj technique - Adj technique ppal 1 et 2e Class - Agent de maitrise - Agent de maitrise ppal	Temps complet - 35h	En charge du suivi opérationnel de la sécurité incendie et de l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP) communaux ; en lien étroit avec la Direction du Patrimoine Bâti ainsi que les partenaires institutionnels (SDIS, Préfecture, bureaux de contrôle).	Direction Réglementation, Prévention, Tranquillité et Sécurité Publique DGAAGJ

Fondement : L332-8, 2° CGFP
Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire
Nature des fonctions : définie précédemment
Niveau de recrutement : Cat C
Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement